

La filature du Sault Montmorency faisait partie du "Combine", mais elle s'en est détachée, comme nous l'avons annoncé il y a quelque temps. Cette manufacture est présumée ne fabriquer que pour l'exportation en Chine. Cette exportation commence du reste à être sérieusement menacée par la concurrence japonaise. Les intelligents sujets du Mikado sont en effet en train de fournir aux Chinois tout le coton dont ils ont besoin, après leur en avoir fait filer un fort mauvais l'hiver dernier. Les filatures progressent à vue d'œil au Japon.

En dehors du "Combine", il existe une importante manufacture qui lutte bravement pour conserver son indépendance. Ni les offres alléchantes, ni l'intimidation n'ont pu jusqu'ici lui faire lâcher prise. Nous parlons de la filature Wm. Parkes, de St-Jean, N. B. Le "Combine" a cherché, par tous les moyens à sa disposition, à la fermer, mais en vain. M. Parkes a tenu bon et riposte héroïquement par un de mieux chaque fois que ses rivaux le lancent sur les prix.

Nous souhaitons succès à M. Parkes, car nous sommes par tempérament ennemis acharnés de tout ce qui sent le monopole, et nous engageons les marchands à donner la préférence aux cotons Parkes à prix égaux. Encourageons la concurrence.

*
*

Dans les tissus en laine, la marchandise importée est encore plus maîtresse du terrain que pour les cotonnades. Il coulera en effet encore beaucoup d'eau dans la rivière avant que nos tisserands aient acquis la science consommée de leurs confrères d'Europe, qui chez ceux-ci est le produit de plusieurs siècles de travail. D'ailleurs, il faudra que l'industrie canadienne étende ses marchés et augmente le nombre de ses métiers, pour pouvoir lutter à armes égales contre les puissantes organisations étrangères.

Cependant, plus d'un marchand en gros nous montrent des tweeds et des draps qui pour le soyeux, l'étoffe et l'équilibre des tissus n'en cèdent guère aux produits de l'industrie écossaise et française.

Les sources d'approvisionnement de ce chef au Canada sont la filature de Hespeler, Ont., et la Paton Mng Co. de Sherbrooke. La première fabrique une marchandise de luxe pour manteaux de dame. On nous montre des tweeds de Paton, en pur worsted importé, qui font honneur à l'industrie canadienne.

— : o : —

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC LA FRANCE

Enfin, le Parlement canadien a ratifié le traité de commerce conclu en février

1894 par sir Charles Tupper avec le gouvernement français.

Interrogé à ce sujet avant la prorogation, le premier ministre Bowell a répondu que le traité prendrait effet après échange de nouvelles dépêches entre les gouvernements intéressés, en passant par Londres.

Nous espérons que ces dernières formalités ne tarderont pas à être remplies, et qu'on ne laissera pas s'écouler en douane les vins importés en prévision d'un abaissement des droits.

Voici, à grandes lignes, les articles affectés par le traité :

D'une part les produits français : abolition de la surtaxe de 30 p. c. sur les vins; réduction de moitié sur les savons de Marseille, qui paient actuellement 2 cts a lb., réduction du tiers sur les amandes, noix et pruneaux sur lesquels le droit actuel varie de 1 à 3 cts la livre.

En retour, la France admet au bénéfice de son tarif minimum les produits suivants de provenance canadienne : conserves de viandes, lait concentré, poissons d'eau douce, anguilles, poissons conservés au naturel, homards et langoustes, pommes et poires, fruits conservés, bois de construction bruts ou sciés, pavés en bois, merrains, pulpe de bois, extraits de noyer et tannin, papier commun, peaux préparées, chaussures, meubles, laines de parquet en sapin ou bois tendre, bâtiments de mer en bois.

— : o o o : —

LA FÊTE DU TRAVAIL

Le 2 septembre prochain sera jour de gala à Québec. Les sociétés ouvrières viennent de décider d'en faire l'occasion d'une manifestation grandiose, à laquelle seront conviés tous les ouvriers, non seulement de la ville, mais de tout le district.

Les organisateurs emploient ici le mot ouvrier dans son sens le plus large, et l'appliquent à tous ceux qui travaillent au progrès public, invitant ainsi toutes les classes à une coopération qui est une garantie de l'excellence de leurs intentions. Dans ces conditions, le commerce pour un ne peut se refuser à participer à cette fête du travail.

En attendant le programme détaillé, nous pouvons dire que l'honorable Wilfrid Laurier, a accepté de faire le discours de circonstance.

— : o : o : —

LE PRIX DU GAZ

L'amélioration des machines a singulièrement abaissé le prix de revient du gaz depuis quelques années, et partout ailleurs qu'à Québec on voit tomber les tarifs des compagnies.

Nous annonçons l'autre jour que la

compagnie du Gaz de Montréal venait de conclure un arrangement avec la municipalité pour fournir le gaz d'éclairage à \$1.20 le mille pieds cube, et le gaz de chauffage à \$1. A Québec, les consommateurs paient encore \$1.25 et \$1.75 respectivement pour les mêmes objets.

Il y a deux ans, le tarif était pour éclairage: \$3 moins 40% d'escompte, soit \$1.80 net; et pour chauffage: \$2.50 moins 50% d'escompte, soit \$1.25 net. La compagnie a alors annoncé une grosse réduction dans son prix brut, en le portant à \$2. Seulement, elle abaissait en même temps le chiffre de l'escompte à 12½ p. c. pour éclairage et 37½ pour chauffage. Il s'en est suivi une réduction nette de 50% sur le gaz d'éclairage, et de 0 sur l'autre. Les consommateurs paient maintenant \$1.75 au lieu de \$1.80 pour leur éclairage au gaz, voilà à quoi s'est réduite la largesse de la Compagnie.

Il est intéressant de noter ici que coûte le gaz dans les autres pays.

A Cleveland (Ohio) et dans plus d'une autre ville américaine, le gaz ne coûte que 80c le mille pieds cubes.

L'« *Board of Trade Journal* » de Londres, organe des chambres de commerce d'Angleterre, a publié il y a quelque mois une étude très instructive sur le sujet.

Voici les prix courants du gaz dans différentes villes du Royaume-Uni

Widnes, 1s. 10d. soit moins de 50c.
Manchester, 2s. 6.
Glasgow, 2s. 9.
Bolton, 3s. 2. moins escompte de 6d.
Birmingham, 2s. à 2s. 10. 5 p. c. esc.
Nottingham, 2s. 4 à 2s. 6.
Leicester, 2s. 4.
Salford, 2s. 3 à 2s. 4.
Edimbourg et Leith, 3s. 6, 2½ à 10 p. d'escompte.

Au prix que demande encore la Compagnie du gaz, la lumière électrique revient à bien meilleur marché. Plus d'un consommateur en a fait l'expérience, et constate une différence de 20 à 25 p. c. en faveur de l'électricité, en comparant ses comptes trimestriels.

— : o : o : —

Les grands établissements de Québec

MAISON N. RIOUX & CIE

Chaque semaine, nous nous faisons un devoir de visiter quelques établissements de commerce ou d'industrie, car ce genre d'interview nous est extrêmement profitable au point de vue de l'étude intime de la question économique à Québec.

Dans ces bouts de conversation avec les négociants, on en apprend souvent bien davantage qu'en feuilletant des in-